

Rivières Sauvages

Edito

Le nouveau « Rivières Sauvages » est en chemin.

Les mois passent et le nouveau visage du programme et du « Réseau des Rivières Sauvages » prend forme et consistance. Pour avancer solidement, nous avons mis en place, pendant un an, avec une aide de **France Active**, un **Dispositif Local d'Accompagnement** qui a aidé à repérer forces et faiblesses de l'aventure. L'accompagnement de Jean-Marc Hamm, du cabinet Ciste, a été particulièrement apprécié et soigné. Qu'il en soit ici remercié. A la clé, une gouvernance plus fluide, des cadres pour avancer plus sereinement et plus solidement dans cette transition. Nous avons été interrogés par la **commission d'enquête de l'Assemblée nationale** sur l'accaparement de l'eau, nous intervenons dans les groupes de travail de l'**UICN**, nous sommes à la manœuvre pour faire entendre les voix des territoires dans le cadre de nos laboratoires d'expertises de la conservation que sont nos sites labellisés.

En ce début d'été 2021, l'agenda est presque tenu et c'est une gageure compte tenu de la situation sanitaire actuelle. La réunion annuelle du réseau le 18 décembre dernier a réuni près de 60 personnes. Une première **Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été signée avec le Ministère de la Transition Ecologique**. Une convention est en route avec l'**Office Français de la Biodiversité**. De nouveaux partenaires privés ont rejoint la dynamique. En début d'année, cinq nouveaux administrateurs sont entrés au Conseil d'Administration de l'ARRS. Barbara Chénot, Lucie Bednarek, Samuel Jouon, Philippe Serpaggi et Laurent Degrave témoignent de la diversité géographique et de la vitalité du réseau. Deux nouveaux administrateurs rejoignent également le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, Claude Lhoste et Thomas Lelong. Bienvenue à eux, et merci pour leur engagement.

Nous ne continuerons à relever les défis devant nous, à faire grandir le dispositif en France et en Europe que si, au fil des temps, Rivières Sauvages se transforme, évolue, accueille de nouvelles énergies, de frais enthousiasmes, des personnes conscientes qu'elles peuvent contribuer à préserver nos ultimes joyaux en eau courante.

Bonne sortie du déconfinement et belle rentrée à vous.

Marie Pierre Medouga et Martin Arnould



La parole aux territoires

Évaluation des services écosystémiques rendus par les rivières sauvages : les résultats du Léguer bientôt révélés

Depuis 2019, le bassin versant « Vallée du Léguer » participe, avec deux autres rivières labellisées, l'Esteron (Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur) et le Nant-Bénin (Parc National de Vanoise) à une étude originale visant à estimer les retombées économiques d'une rivière de haute valeur patrimoniale. Après une première expérimentation sur le Taravo, en Corse, ces trois rivières ont intégré cette nouvelle étude financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), en partenariat avec ERN, le CEREMA, CentraleSupelec et l'ARRS. Outre l'intérêt des résultats qui seront obtenus sur ces territoires comme outil d'aide à la décision pour les gestionnaires et élus, la démarche, menée dans des contextes singuliers, doit permettre de fixer une méthodologie reproductible sur d'autres bassins versants.

Pour le Léguer, plusieurs services avaient été retenus par le comité de pilotage de l'étude :

1. **L'alimentation en eau potable ;**
2. **La production d'énergie et séquestration du carbone par la forêt et le bocage ;**
3. **Les activités récréatives** (pêche, randonnées, chasse à la bécasse...);
4. **L'attachement des habitants à la vallée du Léguer.**

Si les 3 premiers items sont assez classiques, le 4^e est plus spécifique au Léguer, et a fait l'objet d'un important travail d'enquêtes en ligne en 2020. Les premiers résultats montrent que, sur ce territoire à forte identité, **l'attachement des habitants à « leur » rivière, qu'ils protègent depuis des dizaines d'années**, est particulièrement fort et est estimé, via **leur consentement à payer pour les actions de préservation, à plus de 10 millions d'euros par an !**



© Samuel Jouon

Focus sur un mécène engagé : Uriage

URIAGE
EAU THERMALE

Les laboratoires dermatologiques Uriage ont tenu à rejoindre la grande famille des mécènes du programme Rivières Sauvages. C'est une grande fierté car leurs actions pour rendre à la Nature ce qu'elle leur offre sont assez remarquables. Nos objectifs sont compatibles et notre synergie évidente : travailler à préserver une eau de qualité et à joindre nos efforts pour l'observatoire de l'eau dans les Alpes. Cet engagement a permis de réaliser dans de bonnes conditions l'étude sur l'ADN des diatomées sur 21 rivières du réseau. Une convention pluriannuelle pour les trois prochaines années avec le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages permettra de préciser les actions concrètes à réaliser avec le réseau et sur les territoires et de consolider ce partenariat sur un programme plus ambitieux.

Plus d'informations : <https://www.uriage.fr/>

Calendrier rivières sauvages

15 janvier 2021

AG de l'ARRS en visio

23 mars 2021

Lancement de la collecte nationale et territoriale

30 avril et 11 juin 2021

Comité de pilotage du programme Rivières Sauvages

11 mai 2021

Présentation du programme au groupe montagne de l'UICN. Communiqué de presse sur les solutions fondées sur la Nature. Communiqué sur la position sur les moulins et les seules dans le cadre de la loi Climat et résilience

24 -25 mai

Visite de la Valsérine avec la Fondation Pierre Lemarchand

20 juin 2021

Lancement de la seconde édition du programme pédagogique Rivières sauvages

1er juillet 2021

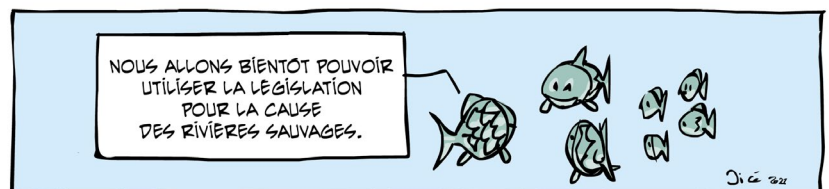
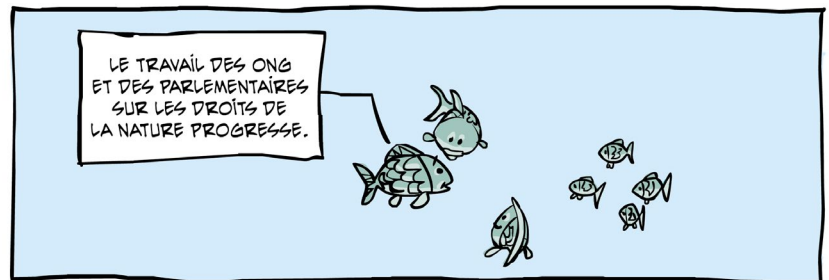
Les 10 gestes pour préserver les rivières sauvages pour marquer les départs en vacances

6-11 septembre 2021

Congrès Mondial de la Nature de l'UICN. Marseille.

11-24 octobre 2021

COP 15 Convention biodiversité Kunming Chine



N'hésitez pas à nous soutenir. Les ruisselets de dons libres engendrent les rivières sauvages ! Merci.



Avec l'appui de :



et de nos mécènes :



Liste complète de nos partenaires et mécènes : <https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/les-soutiens-des-rivieres-sauvages/>

Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages
Mairie de Ramasse 0150 Ramasse
www.rivieres-sauvages.fr | soutenir.rivieres-sauvages.fr

Directeur de la publication : Martin Arnould

Comité de rédaction : Denis Caudron, Mélanie Taquet, Benjamin Bulle, Marie-Pierre Médouga, Barbara Chénot, Samuel Jouon